

Annulation de tickets – Déclaration sinistre

Informations générales

– **Assureur :**

Inter Partner Assistance SA
Boulevard du Régent 7
B - 1000 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 550 04 76
E-mail : claims-assistance@axa-assistance.com

– **Preneur d'assurance :**

CRELAN SA
Boulevard Sylvain Dupuis 251
B-1070 Bruxelles

– **Titulaire de la carte Visa Credit Crelan :**

Nom - Prénom :

Adresse :

Type de carte : Visa Classic Visa Gold

Numéro de carte : xx xxxx xxxx x

– **Assuré :**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone – GSM :

E-mail :

Informations relatives à l'événement

Nom de l'événement :

Date(s) de l'événement : // au //

Date de l'achat des tickets : // Nombre de tickets achetés :

Prix par ticket : EUR

Raison de l'annulation

- Décès du titulaire de la carte ou celui d'un membre de sa famille au premier degré ;
- Accident subi par l'assuré ou un membre de sa famille au premier degré ;
- Hospitalisation de l'assuré ;
- Convocation de l'assuré devant le tribunal comme témoin ou membre d'un jury le jour de l'événement.

Remboursement

Numéro de compte bancaire :

SWIFT (BIC) :

IBAN :

Description de l'événement :

.....

.....

.....

Documents à joindre

- le(s) ticket(s) original/originaux ;
- une copie du relevé des dépenses de la carte ou copie de l'extrait bancaire prouvant le paiement du/des ticket(s) avec la carte ;
- en cas de décès, l'attestation de décès ;
- en cas d'accident ou d'hospitalisation, l'attestation médicale ;
- tout autre document ou informations nécessaires pour justifier votre demande de remboursement.

Déclaration de l'assuré titulaire de la carte de crédit

La personne concernée déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives au traitement de ses données personnelles par l'assureur telles que reprises dans les conditions générales des assurances de Visa Classic ou Gold Crelan et consent au traitement de ses données à caractère personnel, en ce compris ses données personnelles à caractère médical par l'assureur, Inter Partner Assistance, responsable du traitement :

OUI NON (*)

* Si vous refusez de donner votre consentement (NON), l'assureur Inter Partner Assistance sera dans l'impossibilité de traiter votre déclaration de sinistre.

En cas d'interrogation relative au traitement de vos données personnelles, et si vous ne trouvez pas les réponses dans les conditions générales des assurances de Visa Classic ou Gold Crelan, vous pouvez envoyer un courrier à Inter Partner Assistance - Délégué à la protection des données, Boulevard du Régent, 7 à 1000 Bruxelles ou un e-mail à dpo.BNL@axa-assistance.com.

Le soussigné déclare avoir répondu aux questions de manière correcte et que toutes les informations et données concernant le dommage sont exactes et que le sinistre n'a pas été déclaré auprès d'une autre compagnie d'assurances. Le soussigné donne par la présente la permission de recouvrement auprès d'une tierce partie.

Signature de l'assuré

Date

Formulaire dûment complété, signé et accompagné de tous les documents requis à renvoyer à Inter Partner Assistance

- de préférence par e-mail à : claims-assistance@axa-assistance.com
- ou par la poste à : Crelan Visa Classic/Visa Gold - Service remboursements
Boulevard du Régent, 7 -B-1000 Bruxelles